

# MAIRIE DE DOUAINS

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 31 août 2020

L'an deux mil vingt, le trente et un août à 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du onze août deux mil vingt, s'est réuni à la salle communale afin de respecter les distanciations sanitaires dues au COVID 19, en séance publique sous la présidence de Monsieur Vincent LEROY, Maire.

### ETAIENT PRESENTS :

Messieurs LEROY Vincent, DASSONNEVILLE Jean-Luc, VICKOFF Patrice, UHGETTO Philippe, TIRON Dominique, DOLLET Alain, Monsieur CONVOLTE Christophe (arrivé à 20h), Mesdames PICARD Sandrine, ERMACORA Marie-Paule, COUCHOURON Marie, PETIT Marie.

### ETAIENT ABSENTS Excusés :

Monsieur BARBIER Sébastien, ayant donné pouvoir à Monsieur UHGETTO Philippe  
Monsieur PLUTON Pascal, ayant donné pouvoir à Monsieur LEROY Vincent  
Messieurs RASSE Christophe, GUETTARD Jean-Louis

Madame Marie-Paule ERMACORA a été désignée secrétaire de séance,

\* \* \* \*

-----

Le compte rendu du conseil municipal du 29 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité

### DELIBERATIONS

- Désignation des membres de la commission du centre communal d'action social – CCAS (délib.31-2020)

Monsieur Le Maire invite à procéder à l'élection des délégués du Conseil Municipal pour faire partie du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

La Loi de mai 1995 prévoit une modification dans le nombre de représentants qui variera désormais en fonction de l'importance de la commune, de 4 à 8 personnes.

### Sont candidats :

- Madame PICARD Sandrine,
- Messieurs BARBIER Sébastien, UHGETTO Philippe, Dominique TIRON

La durée de leur mandat sera de 6 ans.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Considérant les résultats annoncés par Monsieur Le Maire,

- DESIGNE pour siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

- Madame Sandrine PICARD, Messieurs Sébastien BARBIER, Philippe UHGETTO, Dominique TIRON

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Travaux en cours rue du Poirier Jaune :  
Monsieur Patrice VICKOFF précise que les travaux n'ont pas été autorisés, et qu'ils ont été entrepris sans demande d'autorisation auprès de la mairie, de plus il n'y a pas de bornes à incendie à moins de 200 mètres du projet (et toute construction ne peut se faire sans cette obligation)  
Un courrier en lettre recommandée avec accusé de réception va être envoyé à Monsieur Joubeaux impliqué dans ces travaux.
  
- Une pétition a été faite pour la fermeture du chemin d'accès à la société « Crembour » ; Monsieur le maire explique que la livraison se fait par ce chemin ... Le but de la pétition étant qu'elle se fasse par une autre voie.
  
- Monsieur UHGETTO demande qu'un fichier habitant soit mis en place et tenu à jour. Monsieur Le Maire informe qu'un fichier de « communication municipale » peut être établi mais qu'il faut pour cela respecter les consignes de la « Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés » (CNIL) en ce qui concerne les droits des administrés : cela demande une organisation préalable très stricte à définir.
  
- Monsieur le Maire informe avoir reçu un appel téléphonique des services du Préfet pour lui faire part qu'une personne malentendante s'est plainte vigoureusement à la préfecture d'Evreux de discrimination de la part de la mairie de Douains.  
Nous suivons cette affaire particulière avec toute la discrétion et l'attention qu'elle mérite.
  
- Monsieur Planque, entrepreneur nous a fait part en mairie d'un projet qu'il pilote de réhabilitation du Château de Brécourt en logements locatifs.  
Il va nous envoyer un projet de permis de construire pour que les choses soient claires.
  
- Des désagréments liés aux aboiements de chiens ont été rapportés dans le bourg. Il est conseillé en priorité d'essayer de régler ce problème directement avec le propriétaire du ou des chiens lorsque c'est possible car il s'agit de nuisances de voisinage.
  
- Monsieur le Maire propose :
  - Une réunion commission communication le 10 septembre à 19h
  - Une réunion commission travaux le 08 septembre à 20h
  
- Madame COUCHOURON va préparer des flyers pour communiquer aux habitants qu'une formation Informatique sera mise en place à partir du Lundi 14 septembre 2020, nombre de places limitées à 10 personnes.
  
- Monsieur UHGETTO demande si des mesures de protection sanitaires ont été prises aux abords de l'école.
  
- Monsieur DASSONNEVILLE informe qu'il a rencontré Monsieur BOUAKLINE, président du SIVOS, à la demande de Monsieur Le Maire, et qu'il a mis en place avec lui des affichages aux abords de l'école pour le port du masque obligatoire.

Monsieur Le Maire se doit de vérifier si les consignes sont respectées.

- Madame ERMACORA propose de relancer l'adhésion à la formation « finance » du 15 septembre 2020. Monsieur DASSONNEVILLE enverra les formulaires par mails aux personnes intéressées.
- Monsieur le Maire informe que le troisième terrain route de Brécourt pourrait être prochainement vendu.  
La signature du deuxième terrain aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre chez le notaire.
- Monsieur CONVOLTE informe qu'à l'entrée de Douains (venant de Chauffour) des voitures se stationnent route de Gournay ce qui est dangereux à la circulation.
- Monsieur UHGETTO informe que les fleurs près de la mare ont été déplantées et jetées au sol.
- Madame Marie PETIT signale qu'il y a eu 2 tentatives de cambriolages sur la commune de Blaru.
- Monsieur Le Maire remercie messieurs CONVOLTE, DASSONNEVILLE, TIRON et DOLLET pour le maintien de l'arrosage des fleurs pendant les congés de notre employé communal.

Fin de séance 22h20

Vincent LEROY Maire	Jean-Luc DASSONNEVILLE 1 <sup>er</sup> adjoint	Patrice VICKOFF 2 <sup>ème</sup> adjoint	Philippe UHGETTO 3 <sup>e</sup> adjoint
------------------------	--	---	--

Dominique TIRON 4 <sup>ème</sup> adjoint	DOLLET Alain	BARBIER Sébastien <i>Absent ayant donné pouvoir à Philippe UHGETTO</i>	RASSE Christophe <i>Absent excusé</i>
PLUTON Pascal <i>Absent excusé Ayant donné pouvoir à Vincent Leroy</i>	PICARD Sandrine	ERMACORA Marie- Paule	CONVOLTE Christophe <i>Arrivé à 20h</i>
GUETTARD Jean-Louis <i>Absent excusé</i>	COUCHOURON Marie	PETIT Marie	